

Syndicat de chasse du lot n° 177

COMMUNE
ERPELDANGE-SUR-SÛRE

04 MAR. 2022

Secrétariat Communal

Conformément à l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que le **rôle de répartition de 2021/2022** du lot de chasse no. 177 est ouvert à l'inspection du public auprès du secrétaire-trésorier **Lux Simone** du **09. mars au 23. mars 2022** sur rendez-vous !

Les intéressés sont priés d'informer le secrétaire pendant ce délai d'éventuels changements de compte bancaire.

Tout intéressé a le droit d'introduire par lettre recommandée une réclamation motivée dans le mois de sa publication contre le rôle de répartition auprès du Ministre de l'environnement.

Le secrétaire-trésorier

Tél. 00352-812022 e-mail: luxrene@pt.lu

Le lot de chasse no. 177 : sur les territoires des communes de BASTENDORF => TANDEL et de BOURSCHEID et de DIEKIRCH et d'ERPELDANGE-SUR-SÛRE.

Erpeldange-sur-Sûre, le 04.03.2022